



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024



En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières

Sommaire

Rapport de gestion au 30 juin 2024	3
Comptes au 30 juin 2024	4
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024	14

Rapport de gestion au 30 juin 2024

▪ Faits marquants du 1^{er} semestre

- Réalisation de 2 émissions pour 1 250 M€ au cours du premier semestre 2024
 - Emission publique de 750 M€ le 28/02/2024 à échéance 5 ans
 - Emission autoportée de 500 M€ le 14/06/2024 à échéance 12 ans
- Au cours du premier semestre 2024, Arkéa Public Sector SCF a connu un remboursement anticipé d'une émission autoportée de 250 M€ le 14/06/2024.
- Aucune autre arrivée à échéance sur le premier semestre.
- L'assemblée générale mixte d'Arkéa Public Sector SCF du 07/05/2024 a validé une augmentation de capital (60 M€), portant le capital social d'Arkéa Public Sector SCF de 100 M€ à 160 M€ par le biais de l'émission de six millions d'actions nouvelles de 10 € chacune.
- Les nouvelles actions ont été libérées pour moitié en date du 21/05/2024, le solde devant être libéré en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de cinq ans, sur appels du conseil d'administration.

▪ Résultat du semestre : 762 K€ en hausse de 280 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023

- Produit net bancaire : 1 610 K€ en hausse de 409 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023
 - Marge entre les conditions des émissions et les conditions de prêts à Crédit Mutuel Arkéa : 1 603 K€ en hausse de 402 K€
- Charges générales d'exploitation : 603 K€ en hausse de 47 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023
 - Charges d'honoraires et cotisations diverses : 374 K€ en hausse de 42 K€
 - Facturation interne par Crédit Mutuel Arkéa : 198 K€ en hausse de 46 K€
 - Impôts et taxes : 27 K€, en baisse de 40 K€ (essentiellement due à l'absence de cotisation au Fonds de Résolution Unique en 2024)
- Impôts sur les bénéfices : 245 K€ en hausse de 82 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023

▪ Total bilan : 3 879 M€ en hausse de 1 050 M€ par rapport au 31 décembre 2023

- Emprunts obligataires reprêtés à Crédit Mutuel Arkéa : 3 687 M€ en hausse de 1 000 M€ (nouvelles émissions au T1 2024)
- Dettes rattachées (intérêts courus) : 29 M€ en baisse de 7 M€
- Capitaux propres replacés sur un compte à vue : 162 M€ en hausse de 60 M€ en lien avec l'augmentation du capital au S1 2024
- Comptes de régularisation passifs : 1 M€ en baisse de 2 M€

▪ Hors-bilan : 4 608 M€ en hausse de 1 251 M€

- Engagements de financement : 4 608 M€ (correspondant aux encours de crédits apportés en garantie) en hausse de 1 251 M€ en lien avec les émissions pour un total de 1 250 M€ et le remboursement de l'autoportée de 250 M€.

Comptes au 30 juin 2024

Arkéa Public Sector SCF

1 rue Louis Lichou

29480 Le Relecq Kerhuon

Comptes au 30.06.2024

Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	30.06.2024	31.12.2023
Caisse, Banques centrales		2	2
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur les établissements de crédit	1 & 6	3 836 519	2 816 565
Opérations avec la clientèle		-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	-
Actions et autres titres à revenu variable		-	-
Participations et autres titres détenus à long terme		-	-
Parts dans les entreprises liées		-	-
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles		-	-
Autres actifs		30 255	572
Comptes de régularisation	2	12 208	11 639
Total		3 878 984	2 828 778

Passif	Notes	30.06.2024	31.12.2023
Dettes envers les établissements de crédit		-	-
Opérations avec la clientèle		-	-
Dettes représentées par un titre	3 & 6	3 715 653	2 722 702
Autres passifs		99	434
Comptes de régularisation	4	1 371	3 843
Provisions		-	-
Dettes subordonnées		-	-
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		-	-
Capitaux propres hors FRBG	5	161 860	101 798
Capital souscrit		160 000	100 000
Primes d'émission		-	-
Réserves		202	151
Provisions réglementées et subventions d'investissement		-	-
Report à nouveau		896	638
Résultat de l'exercice		762	1 009
Total		3 878 984	2 828 778

Hors-bilan

(En milliers d'euros)

	Notes	30.06.2024	31.12.2023
Engagements donnés		-	-
Engagements de financement		-	-
Engagements de garantie		-	-
Engagements sur titres		-	-
Engagements reçus	7 & 8	4 607 511	3 356 536
Engagements de financement		-	-
Engagements de garantie		4 607 511	3 356 536
Engagements sur titres		-	-
Instruments financiers à terme		-	-

Compte de résultat

(En milliers d'euros)

	Notes	30.06.2024	30.06.2023
Intérêts et produits assimilés	9	35 478	20 695
Intérêts et charges assimilés	9	-33 875	-19 494
Revenus des titres à revenu variable		-	-
Commissions (produits)		-	-
Commissions (charges)		-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		-	-
Autres produits d'exploitation bancaire		7	-
Autres charges d'exploitation bancaire		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		1 610	1 201
Charges générales d'exploitation		-603	-555
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 007	646
Coût du risque		-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 007	646
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 007	646
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		-245	-163
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		-	-
RÉSULTAT NET		762	483

Annexe

Comptes au 30.06.2024

Annexe

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cadre juridique et financier

La société Arkéa Public Sector SCF, société anonyme à conseil d'administration, a pour activité le refinancement du groupe Crédit Mutuel Arkéa par voie d'émission de titres fonciers bénéficiant du privilège visé à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier dans le cadre d'un programme Euro Medium Term Notes à moyen-long terme bénéficiant d'une notation « AAA ».

Faits marquants de l'exercice

Arkéa Public Sector SCF a réalisé 2 nouvelles émissions dans le cadre du refinancement du groupe Crédit du Mutuel Arkéa :

- Une émission publique de 750 millions d'euros le 28/02/2024 à échéance 5 ans ;
- Une émission autoportée de 500 millions d'euros le 14/06/2024 à échéance 12 ans.

Au cours du premier semestre 2024, Arkéa Public Sector SCF a connu un remboursement anticipé d'une émission autoportée de 250 M€ le 14/06/2024.

Au cours du premier semestre 2024, Arkéa Public Sector SCF n'a connu aucune arrivée à échéance.

L'assemblée générale mixte d'Arkéa Public Sector SCF du 07/05/2024 a validé une augmentation de capital (60 M€), portant le capital social d'Arkéa Public Sector SCF de 100 M€ à 160 M€ par le biais de l'émission de six millions d'actions nouvelles de 10 € chacune.

Les nouvelles actions ont été libérées pour moitié en date du 21/05/2024, le solde devant être libéré en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de cinq ans, sur appels du conseil d'administration.

La documentation juridique a été mise à jour pour :

- La revue des statuts d'Arkéa Public Sector SCF ;
- La mise à jour des triggers de notation ;
- L'intégration de l'option sustainable dans la documentation juridique.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le Règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Principes généraux et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Options et méthodes d'évaluation

Créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont régies par le règlement ANC 2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les crédits sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les soultes sont étalées sur la durée de vie des créances concernées selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de créances rattachées sur établissements de crédit. Leur amortissement figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les primes d'émission et de remboursement sont étalées sur la durée de vie des titres concernés selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de régularisation. Leur amortissement figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

Arkéa Public Sector SCF n'emploie pas de personnel. Elle a constitué le 15 novembre 2010 avec le Crédit Mutuel Arkéa, un groupement de fait régi par les dispositions des articles 261B et suivants du C.G.I. destiné à gérer les moyens humains et matériels mis en commun.

Le Crédit Mutuel Arkéa est la société employeuse. Elle met à la disposition d'Arkéa Public Sector SCF les ressources humaines nécessaires lui permettant de répondre à ses obligations contractuelles, légales et réglementaires dans le cadre de ses activités.

La rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration s'élève à 2 160 euros pour l'exercice 2024.

Garanties

Les garanties sont valorisées à la meilleure périodicité, en fonction de la nature des garanties figurant au portefeuille.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Créances sur les établissements de crédit

	30.06.2024			31.12.2023		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	130 610	-	130 610	103 401	-	103 401
Prêts, valeurs reçues en pension	-	3 687 000	3 687 000	-	2 687 000	2 687 000
Créances rattachées (1)	-	18 909	18 909	-	26 164	26 164
TOTAL	130 610	3 705 909	3 836 519	103 401	2 713 164	2 816 565

(1) Au 30.06.2024, les primes d'émission s'élèvent à 12 207 K€ et les primes de remboursement s'élèvent à 1 139 K€.

Note 2. Comptes de régularisation – Actif

	(En milliers d'euros)	
	30.06.2024	31.12.2023
Valeurs à l'encaissement	-	-
Comptes d'ajustement	-	-
Pertes sur instruments financiers à terme de couverture	-	-
Primes émission TCN et emprunts obligataires	12 206	11 639
Charges constatées d'avance	2	-
Produits à recevoir	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
TOTAL	12 208	11 639

Note 3. Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros)

	30.06.2024			31.12.2023		
	Principal	Dettes rattachées	Total	Principal	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	3 687 000	28 653	3 715 653	2 687 000	35 702	2 722 702
TOTAL	3 687 000	28 653	3 715 653	2 687 000	35 702	2 722 702

Emprunts obligataires

(En milliers d'euros)

Date d'émission	Montant	Type	Durée en années	Taux
16/08/2013	-120 000	Emprunt obligataire	1	2,51%
18/11/2015	-50 000	Emprunt obligataire	9	1,47%
25/11/2015	-27 000	Emprunt obligataire	7	1,46%
26/01/2017	-70 000	Emprunt obligataire	13	1,34%
07/08/2017	-100 000	Emprunt obligataire	13	1,65%
18/05/2018	-25 000	Emprunt obligataire	10	1,43%
19/07/2018	-10 000	Emprunt obligataire	4	0,85%
26/06/2018	-110 000	Emprunt obligataire	18	1,69%
02/08/2018	-5 000	Emprunt obligataire	4	0,88%
19/10/2018	-10 000	Emprunt obligataire	19	1,68%
19/10/2018	-5 000	Emprunt obligataire	22	1,68%
18/05/2018	-45 000	Emprunt obligataire	19	1,64%
29/01/2019	-10 000	Emprunt obligataire	19	1,64%
15/11/2019	-500 000	Emprunt obligataire	6	0,13%
31/03/2022	-500 000	Emprunt obligataire	4	0,88%
10/01/2023	-500 000	Emprunt obligataire	7	3,25%
14/02/2023	-150 000	Emprunt obligataire	7	3,25%
14/02/2023	-100 000	Emprunt obligataire	7	3,25%
13/11/2023	-100 000	Emprunt obligataire	7	3,25%
28/02/2024	-750 000	Emprunt obligataire	5	3,11%
14/06/2024	-500 000	Emprunt obligataire	12	0,45%
	-3 687 000			

Note 4. Comptes de régularisation – Passif

(En milliers d'euros)

	30.06.2024	31.12.2023
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer	232	151
Comptes d'ajustement	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
Péréquation à verser	-	-
Remboursement de péréquation à verser	-	-
Autres charges à payer	-	-
Prime d'émission	1 139	3 692
Soulttes sur prêts	-	-
TOTAL	1 371	3 843

Note 5. Capitaux propres hors FRBG

(En milliers d'euros)

	Début d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice	Fin d'exercice
CAPITAL	100 000	-	30 000	130 000
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	-	-	30 000	30 000
PRIME D'ÉMISSION	-	-	-	-
TOTAL RESERVES	151	50	-	202
Réserve légale	151	50	-	202
Réserves facultatives et statutaires	-	-	-	-
Réserves plus-values à long terme	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	-	-
ECART DE REEVALUATION	-	-	-	-
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	638	258	-	896
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 009	-1009	762	762
Dividendes	-	700	-	-
TOTAL	101 798	0	30 762	161 860

Le capital est composé de 16 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros soit un capital de 160 000 000 d'euros.

Note 6. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	D<3 mois	3M<D<1an	1an<D<5ans	D>5ans	Dettes et créances rattachées	Total
ACTIF						
Créances sur établissements de crédit	130 610	-	1 385 000	2 302 000	18 909	3 836 519
à vue	130 610	-	-	-	-	130 610
à terme	-	-	1 385 000	2 302 000	18 909	3 705 909
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
créances commerciales	-	-	-	-	-	-
autres concours à la clientèle	-	-	-	-	-	-
comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
autres dettes	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	1 385 000	2 302 000	28 653	3 715 653
bons de caisse	-	-	-	-	-	-
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
emprunts obligataires	-	-	1 385 000	2 302 000	28 653	3 715 653

Note 7. Opérations avec les entreprises liées et les participations

	30.06.2024	31.12.2023	30.06.2024	31.12.2023
	Participations et entreprises liées		Filiales	
Engagements donnés	-	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-	-
Engagements reçus	4 607 511	3 356 536	-	-
Engagements de financement	-	-	-	-
Engagements de garantie	4 607 511	3 356 536	-	-
Engagements sur titres	-	-	-	-

Note 8. Engagements de l'activité bancaire

(En milliers d'euros)

	30.06.2024	31.12.2023
Engagements donnés		
Engagements de financement	-	-
en faveur des établissements de crédit	-	-
en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
d'ordre d'établissements de crédit	-	-
d'ordre de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
autres engagements donnés	-	-
Engagements reçus		
Engagements de financement	-	-
reçus des établissements de crédit	-	-
reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	4 607 511	3 356 536
reçus des établissements de crédit	4 607 511	3 356 536
reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
autres engagements reçus	-	-

Note 9. Intérêts, produits et charges assimilés

(En milliers d'euros)

	30.06.2024		30.06.2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	32 925	-2 553	20 419	-313
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-31 322	-	-19 181
Autres opérations	2 553	-	276	-
TOTAL	35 478	-33 875	20 695	-19 494

Note 10. Tableau Flux Trésorerie

(En milliers d'euros)

	30.06.2024	31.12.2023
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	762	1 009
Impôt	245	374
Résultat avant impôt	1 007	1 383
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
Quote-part de perte/(bénéfice) dans les sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
(Produits)/charges des activités de financement	-	-
Autres mouvements	-2 836	2 797
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements	-2 836	2 797
Opérations interbancaires	-1 000 000	-850 000
Opérations avec la clientèle	-	-
Opérations sur autres actifs/passifs financiers	-	-
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	16	-38
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts versés	-279	-
Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-1 000 263	-850 038
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	-1 002 092	-845 858
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Actifs financiers et participations	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Autres	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	29 300	-400
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 000 000	850 000
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 029 300	849 600
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27 209	3 743
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	-1 002 092	-845 858
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 029 300	849 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	103 403	99 660
Caisse, banques centrales (actif & passif)	2	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Note 1)	103 401	99 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	130 612	103 403
Caisse, banques centrales (actif & passif)	2	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Note 1)	130 610	103 401
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	27 209	3 743

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédits.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les variations des flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les variations liées aux capitaux propres et aux dettes subordonnées.

Note 11. Comptes consolidés

Arkéa Public Sector SCF n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu, pour elle, de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa, situé au 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon.

Les états financiers consolidés sont consultables sur le site internet du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir : http://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5034/fr/rapports-annuels.

Note 12. Evénements post clôture

Néant

Note 13. Intégration Fiscale

La société est comprise dans le périmètre de l'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa depuis le 01/01/2023. En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale. Le montant ainsi calculé, déductions faites des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

ARKEA PUBLIC SECTOR

SCF Société anonyme

1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires de la société ARKEA PUBLIC SECTOR SCF En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451- 1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité. Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Nantes et Paris - La Défense, le 12 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Audit Deloitte & Associés



Nicolas JOLIVET



Anne-Elisabeth PANNIER

Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

4. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Philippe BAUDA, Directeur Général d'Arkéa Public Sector SCF

J'atteste, à ma connaissance, que le jeu d'états financiers résumés établi conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société, et que le rapport de gestion intermédiaire ci-joint représente fidèlement les informations exigées en vertu de l'article 4 (4) de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Fait à Le Relecq-Kerhuon,

Le 13 septembre 2024

Monsieur Philippe BAUDA

Directeur Général